

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Page : 1/8

Révision : 01/12/2010
Version : 3.0

Nom du produit:

LINE CF

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit **LINE CF**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Huile de Vaseline fluide Codex.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant :

UNIL OPAL

Z.I. Clos Bonnet – Boulevard Jean Moulin
BP 88

49403 SUAMUR Cedex – FRANCE

Tél. : 02 41 40 18 40

Fax : 02 41 50 52 43

e-mail : capo.f.frederic@unil-opal.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

- Tél. : 01 40 05 48 48 – Centre Anti-Poisons de Paris

Hôpital Fernand WIDAL – 200, rue du Faubourg Saint-Denis
75475 PARIS Cedex 10

- Tél. : 04 72 11 69 11 – Centre Anti-Poisons de Lyon

Hôpitaux de Lyon – Bât. A – 162, avenue de Lacassagne
69424 Lyon Cedex 03

- Tél. : 04 91 75 25 25 – Centre Anti-Poisons de Marseille

Hôpital SALVATOR – 249, boulevard de Sainte-Marguerite
13274 Marseille Cedex 09

ORFILA : Tél. : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Page : 2/8

Révision : 01/12/2010
Version : 3.0

Nom du produit:

LINE CF

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance

Classification selon le Règlement CE N°1272/2008 :

Aspiration 1 - H304

Classification selon la directive 67/548/CEE

Non classé dangereux

2.2. Eléments d'étiquetage



DANGER

H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

P301+P310 – EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 – NE PAS faire vomir.

P405 – Garder sous clef.

Contient de l'huile minérale blanche.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB : non disponible.

3. Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique : Substance
Huile minérale blanche

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Page : 3/8

Révision : 01/12/2010
Version : 3.0

Nom du produit:

LINE CF

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Pas de soins d'urgence requis.
Contact avec la peau : Pas de soins d'urgence requis.
Contact avec les yeux : Rincer les yeux abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Obtenir un avis médical si la gêne persiste.
Ingestion : Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés Pas d'autres informations disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (pour les petits incendies), brouillard d'eau, mousse, sable et terre.

Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser d'eau en jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits suivants peuvent être générés durant un incendie : oxydes de carbone.

5.3. Conseil aux pompiers

Ne pas diriger un jet d'eau ou de mousse directement sur la matière en combustion ; cela peut provoquer des éclaboussures et propager l'incendie.
Porte un appareil respiratoire autonome.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Page : 4/8

Révision : 01/12/2010
Version : 3.0

Nom du produit:

LINE CF

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter le ruissellement vers les égouts ou les cours d'eau.
Endiguer la zone de déversement pour éviter la propagation et pomper le liquide dans un réservoir de récupération.
Déchets : éviter de rejeter les eaux de lavage dans les cours d'eau.
Eliminer selon les exigences réglementaires locales ou incinérer.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour contenir le déversement. Absorber avec un matériau inerte tel que du sable, de la terre, vermiculite. Arrêter la fuite si cela peut être réalisé sans risque.

6.4. Référence à d'autres sections

-

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler à des températures > +60°C.

Une ventilation générale (mécanique) devrait être satisfaisante pour une utilisation à température ambiante.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur, étincelles et flammes.

Ne pas stocker à des températures > 25°C.

Stocker à l'abri de la lumière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Page : 5/8

Révision : 01/12/2010
Version : 3.0

Nom du produit:

LINE CF

8. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

- 8.1. Paramètres de contrôle** Valeur moyenne d'exposition aux brouillards d'huile (VME) : 5 mg/m³ sur 8 heures.
Valeur moyenne d'exposition aux brouillards d'huile (VLE) : 10 mg/m³ sur 15 minutes

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle :

- Protection respiratoire : Aucune ne devrait être nécessaire.
En cas de formation de brouillard, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection des mains : Porter des gants imperméables au produit.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Ecran facial.
- Protection de la peau : Aucune

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : Liquide.
- Couleur : Incolore.
- Odeur : Aucune.
- Point éclair : > 170°C (Méthode : ASTM D 93)
- Limite Supérieure d'Explosivité : Non déterminée.
- Limite Inférieure d'Explosivité : Non déterminée.
- Pression de vapeur : < 0,1 hPa à 20°C.
- Densité : 0,81 – 0,89 g/cm³ à 20°C.
- Solubilité dans l'eau : Négligeable.
- Viscosité cinématique : 13 – 18 mm²/s à 40°C
- Point de fusion : Non applicable.
- Température d'auto-ignition : Non déterminée.

9.2. Autres informations Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Page : 6/8

Révision : 01/12/2010
Version : 3.0

Nom du produit:

LINE CF

10. Stabilité et réactivité

- | | |
|---|--|
| 10.1. Réactivité | Stable. |
| 10.2. Stabilité chimique | - |
| 10.3. Possibilité de réactions dangereuses | -. |
| 10.4. Conditions à éviter | Températures extrêmes et rayons solaires directs. |
| 10.5. Matières incompatibles | Agents oxydants forts. |
| 10.6 Produits de décomposition dangereux | Pas de formation de produits de décomposition durant les conditions normales de stockage.

La combustion peut produire du monoxyde de carbone et/ou du dioxyde de carbone. |

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Pas de preuve d'effets nocifs selon les informations disponibles.

12. Informations écologiques

- | | |
|--|---|
| 12.1. Toxicité | - |
| 12.2. Persistance et dégradabilité | L'huile minérale blanche sera intrinsèquement biodégradable dans les conditions aérobies et sera finalement dégradés par des micro-organismes (bien que la biodégradabilité de l'huile blanche minérale sera limitée par sa faible solubilité dans l'eau) |
| 12.3. Potentiel de bioaccumulation | - |
| 12.4. Mobilité dans le sol | - |
| 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB | - |
| 12.6. Autres effets néfastes | -. |

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer selon les exigences réglementaires européennes, nationales et locales ou incinérer.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Page : 7/8

Révision : 01/12/2010

Version : 3.0

Nom du produit:

LINE CF

14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	NON CLASSE DANGEREUX SELON LES CODES REGLEMENTAIRES POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies			
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
14.4 Groupe Emballage			
14.5 Dangers pour l'environnement			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC			

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Page : 8/8

Révision : 01/12/2010
Version : 3.0

Nom du produit:

LINE CF

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/ Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

-
Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Phrases R ou H des dangers mentionnés aux chapitres 2 et 3 :

H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Avis de mise en garde :

Les informations contenues dans ce document se basent sur les données disponibles. Elles ne présentent toutefois aucune garantie, implicite ou explicite, concernant la précision des données ou les résultats obtenus à partir de ces données. Dans la mesure où les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions que nous ne pouvons maîtriser, nous n'assumons aucune responsabilité quant à leur utilisation.
